

## - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2016 - 20h

- **ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :  
BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - DIRY Jean Charles -DUTREMBLE Gilles - GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe - RIZET Jean-Pierre - RUAUX Eveline.-RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - TILLIER Jacky - LOMBARD Nathalie - CORNELOUP Séverine - QUILLIVIC Eliane
- **Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :**
- Martine DUMAS à RYCHLIK Jean-Louis
- Pascal SCHIAVONE à GAUDET Charles
- **Excusé(es)** : PUZENAT Jessica
- 

Un scrutin a eu lieu, QUILLIVIC Eliane a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 juillet 2016**

Une rectification est demandée concernant la formulation de la vente du véhicule ancien. Après discussion, la formulation qui conviendrait serait « la cession d'un véhicule ancien pour un montant de 1200 € »

Le compte rendu est adopté avec **18 voix "POUR"**

**En préambule, le maire demande l'autorisation de rattacher une délibération non inscrite à l'ordre du jour** : il s'agit d'une décision modificative demandée par le percepteur pour régulariser des opérations comptables.

ACCORD avec **18 voix "POUR"**

#### - **DECISION MODIFICATIVE N°2**

Il est nécessaire de prendre une décision modificative pour prendre en compte certaines irrégularités au niveau du budget.

En effet, il a été constaté par les services de la Trésorerie que le compte 73995 inscrit en recettes de fonctionnement dans le budget de la commune pour un montant de 33 919 € n'existe pas dans la comptabilité M14, ce qui entraîne un déséquilibre du budget. Il convient donc de prendre la décision modificative suivante :

- **Recettes de fonctionnement**
- Article 002 Résultat d'exploitation reporté + 22 461.41
- Article 73995 Dégrèvement jeunes agriculteurs - 33 919
- **Dépenses de fonctionnement**
- Article 615221 Bâtiments publics - 11 457.59

ACCORD avec **15 voix "POUR" et 3 ABSTENTIONS**

#### - **VENTE D'UN TERRAIN**

Modification de la délibération prise le 6 juillet dernier suite à une erreur sur le montant de la transaction : il fallait lire **9570 € soit 15 € du m2 pour 638 m2.**

Accord avec **18 voix "POUR"**

#### - **ACCEPTATION DE DONNS**

Des animations ont eu lieu à la Briqueterie tout l'été avec succès et les associations qui y ont participé souhaitent faire un don à la commune pour l'excédent constaté. En conséquence, il apparaît nécessaire de prendre une délibération de principe qui permettrait aux associations locales de reverser à la commune une partie de leurs recettes sous forme de dons.

ACCORD avec **18 voix "POUR"**

## **REMBOURSEMENT DE SINISTRE**

Des dégâts sur des vitres de façades ont eu lieu à la maternelle Jean Macé ; un dépôt de plainte a été effectué et les travaux ont été effectués en juin. Notre compagnie d'assurances, la SMACL nous rembourse la totalité de la facture soit 943.20 €

ACCORD avec 18 voix "POUR"

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **INFORMATIONS :**

Une réunion a eu lieu dernièrement concernant la RCEA. Les travaux programmés avancent normalement avec quelques économies. Programmation à partir de 2025 pour les deux portions restantes, à savoir : Palinges et l'Aire des Chèvres ; Rozelay-Génélard.

Une conférence des Maires de la CUCM a eu lieu le 6 septembre. Une information a été donnée sur les nouvelles compétences en matière de projet urbain et de renouvellement urbain ainsi qu'en matière de développement des loisirs et du tourisme.

**Judi 22 septembre :** CITES 71 avec l'AG de l'association des Maires de 71

**Dimanche 18 septembre :** AG AMICALE LAIQUE le matin et les journées du patrimoine avec le théâtre du Passavant à la Briqueterie les 17 et 18 septembre à 16h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h

**Secrétaire de séance : Eliane QUILLIVIC**